



ACTUALITÉ

4

Lundi 26 avril 2021

« Assurer une deuxième chance
aux étudiants malades »

Exclusif La ministre de l'Enseignement supérieur, **Frédérique Vidal**, présente la fin de l'année étudiante

Les étudiants n'entrevoient pas encore le bout du tunnel, mais des perspectives leur sont données. Cours en présentiel, examens, concours... La ministre de l'Enseignement supérieur, **Frédérique Vidal**, présente en exclusivité à *20 Minutes* la façon dont va se dérouler leur fin d'année.

Quand les examens pourront-ils à nouveau se tenir en présentiel ?

Actuellement, tous les examens nationaux et les concours d'accès aux écoles sont maintenus. Mais les examens terminaux dans les universités

« Une session de remplacement aura lieu début juillet » pour tout étudiant empêché pour des raisons de santé.

pour l'obtention des diplômes ont été suspendus. A priori, ils vont pouvoir reprendre à compter du 3 mai, selon les modalités de contrôle des connaissances qui ont été validées par les établissements : en présentiel, à distance ou via la remise d'un rapport. Sur la session du premier semestre, 30 à 40 % des examens ont eu lieu en présentiel. Ils seront un peu plus nombreux au second semestre. Car l'an dernier, on a beaucoup entendu – à tort – que, lorsque les épreuves étaient à distance, le diplôme avait une moindre valeur. **Des étudiants en BTS réclament**



Frédérique Vidal assure que le dispositif des chèques psy sera maintenu.

l'annulation de leurs examens au profit du contrôle continu, estimant que la situation sanitaire ne leur permet pas de les préparer, ni de les passer dans de bonnes conditions. Pourquoi cela est-il refusé ?

L'an dernier, le choix avait été fait de fonder l'évaluation entièrement sur le contrôle continu. Ce qui était complexe, car les élèves de BTS des lycées hors contrat, les candidats libres et une partie des apprentis ne disposaient pas de notes de contrôle continu. Cette année, la solution la plus juste pour tout le monde est le maintien d'épreuves communes, qui permettent de rassurer les étudiants sur la valeur du diplôme. Par

ailleurs, tout étudiant qui aura été empêché pour des raisons de santé ou qui aura échoué à la première session aura droit de se présenter à une session de remplacement, qui aura lieu au début du mois de juillet (*lire ci-dessous*).

Plusieurs témoignages font état d'étudiants positifs au Covid-19 qui sont venus composer. Pourquoi les candidats ne sont-ils pas tenus de produire un test négatif à l'entrée de la salle d'examen ?

Tout d'abord parce qu'il s'agirait de révéler une information sur leur état de santé, qui relève du domaine privé. Et dans l'immense majorité des cas,

les étudiants sont très responsables. Ce qui est important, c'est que l'on puisse leur assurer une deuxième chance s'ils sont malades. Et l'organisation des examens garantit qu'il n'y aura pas de contamination, même si quelqu'un est malade sans le savoir, via la distance entre les tables, le port du masque, l'aération des salles, la présence du gel hydroalcoolique.

« Les étudiants pourraient être à 50 % en présentiel à partir de la mi-mai. »

Depuis fin janvier, les étudiants peuvent venir un jour par semaine à l'université. Auront-ils bientôt droit à davantage de cours en présentiel ?

Un protocole prévoit que les étudiants pourraient être en présentiel à 50 %, à partir de la mi-mai ou de la fin mai, en fonction de la retombée du pic épidémique. Mais comme on est un peu tard dans l'année, beaucoup d'établissements vont entrer dans la phase d'évaluation. Cela pourrait donc concerner certaines formations, qui s'étendent jusqu'à la fin du mois de juin ou même juillet. Les établissements vont aussi être dotés de milliers d'autotests d'ici à la semaine prochaine pour les personnels et les étudiants afin de renforcer la sécurité sanitaire des établissements.

Une revalorisation des montants des bourses sur critères sociaux est-elle prévue ?

Rien n'est encore acté. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y aura aucune augmentation des droits d'inscription.

Combien d'étudiants ont bénéficié des chèques psy ?

En moyenne, 3000 étudiants sont pris en charge chaque semaine. Nous conserverons ce dispositif jusqu'à la fin de l'année universitaire. **Propos recueillis par Delphine Bancaud**

